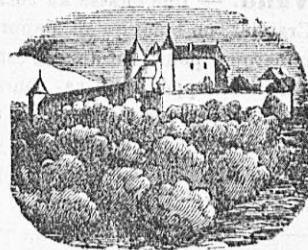




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
 Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois » 2.50
 Etranger. 1 an » 9.—
 » . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5^h 07 8^h 05 10^h 05 2^h 42 5^h 00 9^h 00 — BULLE arr. 7^h 40 9^h 07 12^h 10 4^h 50 8^h 35 10^h 40

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 2 septembre 1910.

Les historiens vaudois au Pays-d'Enhaut

le 25 août.

On se demandait jeudi matin, si le ciel, couvert de nuages, ne permettait pas au soleil d'embellir la huitième assemblée de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, réunie à Château-d'Oex.

L'incertitude ne fut pas de longue durée. Les nuages se dissipèrent rapidement et nous permirent, à notre arrivée à Château-d'Oex, de contempler un beau ciel bleu.

Une cinquantaine de personnes venues de toutes les parties du canton descendirent du train à Château-d'Oex et se rendirent, les premières présentations faites, à la salle des catéchumènes, où M. le Dr Maillefer, président de la Société, souhaita la bienvenue à l'assemblée et aux délégués des sociétés amies. Il salua la Société fribourgeoise d'histoire représentée par M. le Dr Alex, curé de Bulle, M. François Reichlen et M. Gremaud, ingénieur, à Fribourg; et la Société neuchâteloise représentée par M. Perregaux, de Neuchâtel.

M. Ganty-Berney lit un travail sur les origines de Château-d'Oex.

C'est un sujet ardu, où les hypothèses abondent. Le pays fut probablement peuplé dès le IX^e siècle. Les premiers colons vinrent, pour la plupart, de la Basse-Gruyère, non par les sombres gorges de La Tine, mais par un très mauvais chemin au-dessus de ces gorges.

Le premier centre d'habitation se trouva au-dessus du Pré, à l'endroit appelé au Chanoz. Près de là on construisit un château, qui fut incendié et reconstruit ailleurs sur l'éminence, où il se trouve maintenant.

M. Isabel, ancien instituteur, donne sur le développement des institutions communales de Château-d'Oex, et sur ses limites au VXII^e siècle, des communications précises et bien documentées.

M. Lambert, pasteur à Rossinières, lit une savante dissertation sur cette localité, dont le nom a varié à travers les siècles. Il fournit des renseignements sur l'église, sur ses chapelles et sur les débuts de la réforme; il signale les trois incendies des 19 avril 1600,

24 octobre 1676 et 11 janvier 1855, qui causèrent de grands dégâts.

Le temps passe; M. le Syndic nous invite à nous transporter sur cette admirable esplanade qui entoure le temple, à l'abri des ormeaux séculaires, sous lesquels il nous offre un apéritif auquel chacun fait honneur.

Le dîner fut servi au Grand Hôtel Berthod, sur des tables merveilleusement décorées; un menu distingué, un orchestre qui conquiert d'emblée tous les suffrages, un service parfait, des vins délicieux, c'est plus qu'il n'en faut pour déridier tous les fronts et calmer tous les appétits.

Au dessert, M. le Dr Maillefer porta en termes élevés le toast à la patrie; M. Favrod-Coune, syndic, souhaita à tous la bienvenue; M. le Dr Alex, Curé de Bulle, apporta les salutations de la Société fribourgeoise d'histoire; et M. Perregaux, en apportant le salut de la Société neuchâteloise, signala les Vaudois qui se sont établis dans le canton de Neuchâtel, où ils se sont créés de brillantes positions, grâce à leur loyauté et à leur travail persévérant.

En si bonne compagnie, le temps passe vite. Il faut se lever, car un train spécial doit nous transporter à Rougemont.

Chacun sait que le Comte de Gruyère fonda au XIII^e siècle, à Rougemont, un prieuré, qui fut desservi par des religieux venus de Cluny, et dépendant de Payerne.

C'est de ce temps-là que date l'église de Rougemont, en partie romane avec un commencement de gothique. Les modifications qu'on y a apportées au XVI^e siècle l'ont entièrement défigurée. A l'époque de la réforme, l'habitation des moines menaçait ruine. Les Bernois maîtres du pays, y introduisirent la réforme, et rasèrent le couvent, sur les fondements duquel ils bâtirent un château, qui devint la résidence du bailli bernois.

Lors de l'émancipation du canton de Vaud, ce château devint la propriété du doyen Bridel, pasteur à Château-d'Oex, qui la vendit plus tard à la famille Saugy pour 17 mille francs, deux jambons et deux fromages vieux. Elle fut achetée, il y a sept ans, par le colonel Rivett-Carnac, qui y a apporté, depuis les Indes, une foule d'objets rares et précieux, que nous avons pu contempler tout à notre aise.

La réception de M. et Mme Rivett-Carnac fut une merveille d'amabilité et de distinction. La cour du château était décorée avec goût, et le vin doré d'Yverne circula largement dans les coupes.

M. le président Maillefer et M. le préfet Cottier traduisirent en termes éloquentes les sentiments que nous éprouvions tous.

Un coup d'œil encore au village avec ses toits coquets et ses façades parsemées d'inscriptions pieuses;.... puis en voiture pour le retour.

Tous conserveront, nous n'en doutons pas, un bon souvenir de cette journée, si pleine de charmes et de bonne et joyeuse confraternité.

L. M.

NOUVELLES SUISSES

VIII^e Exposition suisse d'agriculture.

Volailles et lapins.

Les sujets, volailles de toutes espèces, lapins de toutes races, dans la division VII (Aviculture) sont très nombreux et forment plus de mille lots. On les trouve dans deux halles couvertes, construites à l'extrémité nord-ouest de l'emplacement réservé aux bestiaux.

Chaque jour de beau temps auront lieu, sur l'emplacement de la division, des lâchers de pigeons voyageurs, appartenant à plusieurs sections colombophiles fédérales.

La journée avicole.

Le comité de la division VII (aviculture) a fixé au dimanche, 18 septembre, la journée où sont spécialement invitées toutes les associations ornithologiques suisses. Des places seront réservées, à la cantine, pour tous ceux qui voudront bien s'annoncer pour le banquet de midi. On s'inscrit auprès du chef de la division, M. Mayor-Delapraz, case gare.

La tombola des cartes illustrées.

Indépendamment de la loterie, le comité de l'exposition suisse d'agriculture organise une tombola de cartes illustrées.

Celles-ci, au nombre de deux, publiées, par la maison Payot et Cie, à Lausanne, concessionnaires des publications officielles, représentent: « Une descente de l'alpe », délicieux petit tableau du peintre vaudois F. Rouge

et « Une cour de ferme », d'après un dessin très vivant de M. F. Muller.

Elles sont tirées à 60 000 exemplaires, chacune au minimum, numérotées en douze séries, portant les numéros 1 à 1000 et vendues au prix de vingt centimes la carte.

Une somme d'au moins quatre mille francs est affectée à l'achat des lots, qui ont été choisis parmi les meilleurs produits de l'agriculture et de l'industrie vaudoises.

Echos du tir fédéral. — On a livré à Berne, pour le tir fédéral, 400 montres or pour hommes, 665 montres or pour dames, 2500 montres en argent, 9200 médailles en argent et 400 médailles en or.

Les avalanches. — Sait-on qu'il tombe en Suisse, chaque année, 9368 avalanches? C'est M. Coaz, inspecteur en chef des forêts qui nous l'apprend. Il en a relevé annuellement 2320 dans la vallée du Rhin, 1465 le long du cours de l'Aar, 1131 dans le Jura, 990 dans la vallée de la Reuss, 657 dans celle de la Limmat, pour ne citer que celles-là. Elles recouvrent au total une superficie de près de 22,000 kilomètres carrés, soit presque toute l'étendue des Alpes, ou près de la moitié du territoire suisse.

M. Couz démontre que le progrès n'est pas étranger à l'accroissement du nombre des avalanches, par le fait du déboisement. Si l'homme, dit-il, était resté éloigné de l'alpe, il est probable qu'aujourd'hui les forêts atteindraient une plus grande altitude. Il y aurait maintenant là-haut, dans ces étendues désolées, des forêts vierges d'où l'avalanche ne descendrait jamais.

Berne. — Employé écrasé. — Lundi après midi, le nommé Graf, 35 ans, visiteur à la gare de Bienne, était occupé à vérifier les tampons du train de Berne, lorsqu'il fut pris entre deux voitures et écrasé. Le malheureux a succombé pendant qu'on le transportait à l'hôpital.

Grande douleur d'un père. — On écrit de Bienne que, mardi après midi, deux enfants de quatre et cinq ans sont tombés dans une écluse de la Suze. Le maître ramoneur Holzer réussit à sauver l'un d'eux, sans se rendre compte que la deuxième victime, qui coulait à pic pendant qu'il sauvait la première, était son propre enfant.

Vaud. — Une chasse au bœuf. — A Crassier, un bœuf qu'on s'apprêtait à embarquer pour Lausanne s'est subitement échappé. Dans sa course il blessa sept personnes, dont une assez sérieusement. Après une longue poursuite, on réussit à l'abattre à coups de fusil.

— Un drame à Vallorbe. — Un drame affreux s'est accompli mercredi soir, à 10 h. 10, au buffet de la gare de Vallorbe.

Un nommé Gustave Grobet, récidiviste connu, ayant subi déjà plusieurs condamnations, a tué d'un coup de fusil de chasse Mme Andrey, tenancière du Buffet de la gare. Il a ensuite attaqué et grièvement blessé à coups de couteau le cuisinier de la maison.

Ce double crime accompli, Grobet s'est suicidé d'un coup de fusil.

Mme Andrey est morte sur le coup. Le cuisinier a été transporté dans un état presque désespéré à l'Infirmierie.

Il s'agit d'une vengeance. M. Andrey, le mari de la victime, était absent pour des achats de vin dans le Valais.

— Accident de montagne. — Pendant une excursion qu'il faisait au Mont-Blanc, M. Maurice Reymond, instituteur, à Lausanne, âgé de 57 ans, a succombé subitement près de l'Aiguille du Goûter, à la suite de la rupture d'un anévrisme.

Genève. — Sous la locomotive. — Mardi soir, à 8 h. 10, à l'entrée de l'express de Paris, un homme s'est jeté au-devant de la locomotive à l'arrivée en gare de Cornavin. Il a été tué sur le coup. On a trouvé sur lui un morceau de papier sur lequel on lisait les mots : Major Fritz. Le reste manquait, et une adresse : Berlin. On croit qu'il s'agit d'un officier de la garnison de Berlin. On n'a trouvé que 15 centimes sur lui. Le corps a été complètement écrasé. La victime doit être âgée de 50 à 55 ans.

A L'ÉTRANGER

Amérique. — Les arguments du jour. — On mande de Colombas (Ohio) :

« A la suite de la grève des employés de trams, des émeutes ont eu

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Fée Printemps.

PAR
JULES MARY.

— Non. Je n'ai rien. Seulement, je suis triste... Vous venez me donner ma leçon ?... Je n'ai guère envie d'étudier...

— Cependant... mademoiselle... avec un peu de courage ?...
— Je vais essayer.

Il y avait un piano dans un angle. Jenny s'y assit pendant que Marie-Rose restait debout tout près d'elle, à sa gauche. Mais Jenny avait à peine fait quelques exercices qu'elle s'arrêtait, fermant brusquement son piano.

— Non, non, pas aujourd'hui !... Je ne peux pas... Causons plutôt...

— Pourquoi êtes-vous triste, mademoiselle ? N'avez-vous pas tout ce qu'il vous faut pour être heureuse et enviable ?... Vous êtes admirablement belle, vous êtes immen-

lieu lundi dans toute la ville. Les grévistes ont fait feu sur de nombreux trams et ont maltraité le personnel non syndiqué. Beaucoup de « jaunes » ont été grièvement blessés. Les grévistes ont fait également sauter une voiture à la dynamite. »

CANTON DE FRIBOURG

† **César Butty.** — Jeudi est décédé à Romont M. César Butty, boucher. Très connu et aimé dans la contrée, le défunt, d'un caractère à la fois brusque et jovial, était homme loyal, un bon citoyen et un ferme soutien du parti indépendant. Il laisse une famille et de nombreux amis aux regrets desquels nous associons sincèrement les nôtres.

L'orage incendiaire. — Pendant le violent orage qui a sévi dans la Veveyse, samedi soir, la foudre est tombée sur la ligne des C. E. G., à Châtel-St-Denis. Elle a formé à l'entrée de la halle aux marchandises un court-circuit qui a communiqué le feu à cette gare. Grâce à la présence d'esprit de l'aiguilleur Mossier, qui faisait la ronde, un malheur a pu être évité. Les dégâts se bornent à une paroi carbonisée de la gare aux marchandises.

Apiculteurs, visitez vos ruches ! — On écrit :

« L'année 1910 n'a pas été favorable à la production du miel. Exception faite de quelques coins privilégiés, où les agriculteurs s'adonnent à la culture des prairies artificielles, c'est la disette sur toute la ligne.

Les apiculteurs qui ont eu la bonne fortune d'extraire quelques kilos de miel vers le commencement de juin ne seront pas peu surpris de constater que toutes les réserves ont disparu ; c'est justement pour les tirer de leur fausse quiétude que ces quelques lignes sont écrites.

La température défavorable de la première quinzaine d'août a eu raison des deux ou trois rayons de miel qui se trouvaient encore disponibles dans chaque ruche après la première récolte.

Rares sont les ruches qui ont des approvisionnements suffisants à la fin d'août ; or, dans ces conditions, c'est l'extinction de la colonie avant l'hiver, si l'on ne vient, dès maintenant, à son secours.

Visitez donc vos ruches, apiculteurs, et nourrissez-les. Cacune d'elles doit contenir de douze à quinze kilos de nourriture à l'entrée de l'hiver.

Actuellement, le 75 % des colonies

sont dans la misère ; chez la plupart, on ne découvre plus trace de miel : un peu de pollen et c'est tout.

A Semsales, à Fribourg, à Rueyres-les-Prés, à la montagne, et sur le plateau comme dans le Jura, la situation est partout la même.

L'alimentation artificielle effectuée sans tarder peut sauver des milliers de colonies. Elle provoquera à nouveau la ponte, complètement suspendue par la disette, et préparera la jeune génération, seule apte à passer dans de bonnes conditions nos longs et rigoureux hivers.

Fait curieux à signaler : les jeunes nymphes meurent dans leur berceau le jour même de l'éclosion, faute de la dernière becquée qui devait leur donner la force de démolir la cloison qui les retient prisonnières.

Aux apiculteurs de combler les lacunes d'une saison déplorable. E. V.

GRUYÈRE

Tir annuel. — La Société des Carabiniers de Bulle a fixé son tir annuel sur les 10, 11 et 12 septembre prochains, le faisant ainsi coïncider avec les journées de la *Bénichon*.

Le plan du tir diffère peu de celui de l'an dernier, très apprécié par les nombreux tireurs qui fréquentèrent ce tir et dont tous se déclarèrent fort satisfaits de la large répartition des prix. Les diverses cibles sont toutes dotées de prix en espèces et ces prix ne sont pas à dédaigner puisque les cinq premiers de la cible *Bonheur* sont de 120, 100, 100, 90 et 80 fr. Tout tireur peut obtenir un prix d'au moins 5 fr. à cette cible, puisqu'il suffit de faire 2 cartons — 75 à 100 points — pour y avoir droit.

A la cible *Molson* — deux meilleures passes additionnées — le 80 % des tireurs recevra des prix, dont le premier est de 60 fr. et le dernier 4 fr. Bonification au fusil 10 %.

La cible *Bulle* est à 2 catégories : meilleure passe et coup centré. Premier prix : 50 fr. ; cartons de 78 et 83 à 100 payés par 1 fr.

La cible *Vitesse* comprend 8 coups à tirer en 1 minute. Deux catégories : meilleure passe et coup centré. Premier prix fr. 30. Le plan de cette année s'est accru de la cible *Chalamala*. Passe de 10 coups sur cible tournante. Premier prix fr. 30.

A la cible tournante, ainsi qu'à la cible *Bulle*, les tireurs pourront obtenir le plat-applique de la Société des carabiniers, prime qui obtint un bon succès l'an dernier. Le concours de groupes est organisé sur la base ordi-

naire de ce genre de tir ; les prix seront formés de la recette totale plus un subside de la Société du 20 % des inscriptions. Tous les groupes recevront un prix.

A toutes les cibles le 80 % de la recette sera réparti en prix.

La *Gazette suisse des carabiniers* parle élogieusement du plan de ce tir annuel et assure qu'il continuera à donner toute satisfaction aux nombreux amateurs qui se donnent régulièrement rendez-vous aux tirs de Bulle.

C. E. G. — Les C. E. G. ont eu jeudi leur assemblée générale des actionnaires, sous la présidence de M. Théraulaz, Conseiller d'Etat.

Le compte de Profits et Pertes présente un déficit de fr. 210 527.02 qui, ajouté aux déficits antérieurs, procure un solde passif à reporter de fr. 1 216 mille, 939.87.

Les recettes pour le transport des voyageurs sont en diminution de 6175 fr. sur les recettes correspondantes de l'année précédente. Par contre, les recettes pour le transport des marchandises présentent une augmentation de 28,601 fr., attribuée par l'administration à l'introduction d'un nouveau tarif. Il y a toutefois lieu de remarquer que, pour 1910, cette augmentation ne s'est pas maintenue et qu'il y a déjà une diminution de trafic de 25 à 30,000 francs pour les mois écoulés, comparativement à 1909.

Les comptes et le bilan ont été approuvés sans opposition. MM. Nicod Dr. Emery, trésorier d'Etat, et Perroulaz Dr ont été élus commissaires-vérificateurs pour 1911 et MM. Chaperon Dr et Dupasquier Louis, caissier, suppléant des dits.

Capital-actions porté de 3.192,000 fr. à 3,802,000 fr. en vue de la construction du Bulle-Broc ; ce vote est intervenu par toutes les voix contre 401 qui voulaient vraisemblablement pour le Bulle-Broc une autre façon d'entrer dans la vie.

Nos montagnes. — Le syndicat d'élevage de Rue a acheté dernièrement plusieurs alpages dans la vallée du Motélon. Il est heureux que ces alpages restent en mains fribourgeoises.

Elevage chevalin. — L'éta- lon *Casimir*, propriété du syndicat chevalin de la Gruyère, a été classé en première classe et a obtenu la première prime de 300 fr. Avis aux éleveurs.

Vente de lait. — La Société des Producteurs de lait de Bulle a vendu son lait pour 1910 à raison de

sément riche, et, mieux que tout cela, vous êtes bonne.

— Oui, fit Jenny, et avec tout cela, comme vous dites, je pleure.

Elle resta longtemps silencieuse. Puis :

— Et vous, Marie, vous avez trouvé le bonheur, sans doute ?

— Autant qu'on le peut, avec le souvenir si récent de la mort de mon père que j'adorais.

— C'est vrai, vous êtes en deuil... Mais pour être ainsi heureuse, étant belle et jeune comme vous l'êtes, Marie, il faut que vous aimiez ?

Marie-Rose rougit et baissa la tête avec un léger sourire.

— Entre jeunes filles, ces confidences sont permises, Marie... se hâta d'ajouter la jolie créole.

— J'aime, en effet.

— Et vous êtes aimée ?

— Ardemment.

— Moi, j'aime aussi, hélas !

— Et on vous adore ? Qui ne vous adore-rait ?

— M'aime-t-il ? Je ne sais pas. Il est pauvre... Je suis riche... Il se tient avec moi sur

une réserve qui est presque de la froideur.

— Sait-il que vous l'aimez ?

— Il a dû le deviner.

— Alors soyez sans inquiétude. Qui résisterait à vos yeux ?

— Vous le croyez vraiment ?

— Certes !

Jenny renaissait à l'espoir, avec la vivacité d'impressions qui était le propre de son caractère et qui, pareille à une enfant, la faisait passer, en une minute, d'un extrême abattement à une joie bruyante.

Et caressant les mains de la gentille Marie-Rose :

— Ainsi, vous aimez ?

— De toute mon âme.

— Il est jeune ?

— Vingt-quatre ans.

— Comme celui que j'aime. Il est brun ?

Il est grand ?

— Très grand et très brun, disait Marie amusée.

— Comme lui, encore. Et l'air très fier ?

— Oui !

— Avec une moustache relevée ?

— En effet, dit Marie, riant tout à fait. C'est ainsi qu'il porte la moustache.

— Celui que j'aime continuait Jenny, est fils d'une des plus nobles familles de France. Son frère aîné est marquis et lui est comte.

Cette fois, Marie se tut. Elle considérait Jenny avec effarement. Les couleurs si fraîches de son pur visage s'effaçaient et sur ses traits se peignait une profonde émotion.

— Et vous, Marie ?

— Moi ? disait la maîtresse.

Et soudain, courageuse, regardant en face Jenny, qui ne s'apercevait pas du changement survenu en elle :

— Celui que j'aime est comte, et son frère aîné est marquis.

Jenny eut un joyeux éclat de rire.

— Voilà qui est singulier, avouez-le !

— Très singulier.

Un silence. Jenny n'avait nul soupçon. Marie-Rose souffrait visiblement. Elle s'était levée, comme pour partir, mais elle restait là, clouée, avec l'impérieux besoin de tout apprendre.

— Et ce jeune comte, mademoiselle ? Je suis bien indiscrette, sans doute, de vous demander... comment... il se nomme ?

— A vous, je le dirai, Marie, comme je l'ai dit à mon père, c'est le comte Laurent

17 cent. le lait...
Ce dernier...
magnifique...
thal.

Orches
mateurs de...
nement ses...
les personne...
la société à...
Radraux, d...
président.

Conco
(Bu...
Jury : MM...
Rac...
Présen...
Taurea...
Romanens A...
I...
Taurea...
Syndicat N...
Charrière A...
quier Lou...
Gremaud A...
Romanens T...
Buchilly Ale...
Wyssmuller...
Comba P., A...
Buchs P., de...
Charrière X...
Gapan frèr...
Syndicat d'é...
Wyssmuller...
»
Grangier Fé...
Lauber Albe...
Esseiva F., I...
Gilgen Josep...
Synd. d'élev...
Dafflon Jose...
Morard Jose...
Meyer Sylvè...
I...
Taure...
Jolliet Isido...
»
Rouiller frèr...
Wyssmuller...
»
Grangier frè...
Gremaud A...
Gremaud Ca...
Wyssmuller...
Gremaud Ca...
Murith frèr...
Pasquier Lo...
Beaud Pierr...
de Soulaimes...
Marie chan...
plein cœur...
Une épouvan...
— Lui ! lui !
Et Jenny, se...
— Là s'arr...
pas, Marie ? N...
— Non, non...
pour moi, car...
mais-je ?
Et, très bas...
dans sa surpr...
— Elle l'ai...
sante ! Elle l'a...
— A vous...
le nom que v...
êtes seule et q...
— Non, non...
— Pourquoi...
— Plus tar...
tre confiance...
Et son trou...
— Soit donc...
rez...
La maîtress...
changer le cou...

Pour les annonces et réclames, s'adresser à l'agence de publicité Haasensteln et Vogler, à Bulle, rue de Bouleyres, 84.

VIII^{me} Exposition suisse d'agriculture du 10 au 19 septembre 1910

à LAUSANNE

VITICULTURE, SYLVICULTURE & HORTICULTURE

Entrée 1 franc. (50 centimes pour les Enfants). — Militaires, 50 centimes. — Ecoles accompagnées de maîtres, 30 centimes par personne. — Abonnements valables pour toute la durée de l'Exposition, 5 francs.

La durée de la validité des billets ordinaires d'aller et retour émis du 8 au 12 septembre, à destination de Lausanne, sera étendue jusqu'au 22 septembre.

Les billets ordinaires de simple course, délivrés à partir du 9 septembre, à destination de Lausanne, seront valables pour le retour gratuit dans un délai de 4 jours, jusqu'au 20 septembre.

Pour bénéficier de ces facilités, il est indispensable de faire timbrer les billets à l'Exposition.

Chaque jour, plusieurs concerts donnés par les musiques de fête.

AGRICULTEURS!

C'est toujours l'AGENCE AGRICOLE DE ROMONT (Moulin agricole) qui fournit aux meilleures conditions :

Farine du pays

Mais en grains et moulu.

Sons français et du pays

Flocons d'avoine

Avoinnes fourragères

Orge, avoine, froment comprimé ou concassé, etc.

Toutes nos marchandises sont garanties et de première qualité; elles sont adressées sur demande à toutes stations de Chemin de fer.



J. MAURER

Poëlier-Fumiste

Rue du tir, BULLE

fait au public en général ses offres pour les travaux concernant sa profession.

Fourneaux en catelles

Réparations en tous genres.

Travail soigné.

Prix modérés.

En cas d'absence, s'adresser chez M. Hänni, ferblantier.

BONNARD FRÈRES

LAUSANNE

Tissus en tous genres.
Confections. - Ameublements.

Les collections complètes des Nouveautés de la saison sont en dépôt chez :

Mme Vve Emile Barras, Bulle.

On trouvera chez leur représentant tout le choix des articles en magasin à Lausanne et aux mêmes prix.

Suivant désir, ces collections peuvent être apportées à domicile.

Dimanche 4 septembre, à 2 1/2 et 8 heures,

Hôtel-pension du Chamois, BOTTERENS

GRANDS CONCERTS

donnés par le Corps de Musique de Bulle

Direction : M. RADRAUX, professeur.

Invitation cordiale.

En cas de mauvais temps, les Concerts seront renvoyés.

Emile MORARD

Fers et Quincaillerie

BULLE

Liquidation complète de vaisselle et verrerie, prix de facture.

Dimanche, 4 septembre

Fête Champêtre

à LA PERREYRE

organisée par la Société de Musique de LA TOUR

Concert de 2 à 7 h.

Jeux divers

Montagnes à louer.

Sont offertes en location, pour 1911 à 1913, les montagnes appelées « Les Ciernes » et la « Tiapana », situées immédiatement au-dessus du village de Semsales. Pour conditions et visites, s'adresser à L. BUCLIN, greffier, à Semsales.

Société électrique de Bulle.

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 11 septembre 1910, à 10 1/2 h. du matin, à l'Hôtel de Ville, à Bulle.

TRACTANDA :

1. Rapport du Conseil d'administration et des commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1909-1910 ;

2. Approbation des comptes et décharge au Conseil d'administration et aux commissaires-vérificateurs. Fixation du dividende ;

3. Nomination de deux membres du Conseil d'administration, des commissaires-vérificateurs et de leur suppléant ;

4. Propositions individuelles.

Le Bilan, le Compte de Profits et Pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs déposent dès maintenant au bureau de la Société, où Messieurs les actionnaires peuvent en prendre connaissance.

Les cartes d'admission à l'assemblée seront délivrées jusqu'au 9 septembre, contre dépôt des actions au siège social.

Bulle, le 29 août 1910.

Le Conseil d'administration.

Pour Bénichons.

Moutarde d'Alsace fraîche. Cannelle Ceylan et Chine.

Anis étoilé et moulu. Safran pur. Epices divers.

Sucre candis, Sucre glace. Raisins Sultan, Denis, Corinthe.

Orangent, Citronat, Cidrat.

Biscuits. Vanille. Amandes. Noisettes.

Saindoux pur lard. Beurre de Margarine.

Graisse comestible blanche et jaune en détail et en seaux.

Cocose Végétaline. Huile de noix.

Huile d'olive vierge. Huile Jaffa extra.

Confitures. Miel pur. Fruits au jus.

Spécialité de Cafés.

Conserves de légumes, champignons, truffes, câpres, cornichons.

Poulets de Bresse à la gelée, Quenelles financières, de veau, de volailles, de poissons.

Au Magasin Vve Louis Treyvaud, Grand rue, Bulle.

EAU
MINÉRALE
ALCALINE
NATURELLE

Se trouve dans toutes les bonnes maisons.



Eau de table parfaite (Analyse off)

Galley, F.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).

Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b.,

Genève.

La Fabrique de chocolat

Cailler, à Broc

engage constamment des jeunes filles.

S'y adresser.

A louer

logements chez M. Torche, La Tréme.

Marché-Concours des taureaux

23, 24, 25 et 26 septembre.

Les personnes intentionnées de soumissionner pour :

1. La fourniture du foin (non bottelé), son et avoine concassée, le tout en première qualité ;

2. La desservance de la buvette et la pension des gardes ;

sont priées de remettre leurs offres d'ici au 9 septembre, à 6 h. du soir, au bureau de l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle. [1299]

On demande 1 ou 2 jeunes

vachers.

Bon salaire et occasion d'apprendre l'allemand. — Offres sous chiffres F 6599 Y à Haasensteln et Vogler, Berne.

Savon Bor Milk

par Rumpf et Cie, le seul remède infailible contre toutes les

Impuretés du teint.

A 75 cent. pièce à la pharmacie P. Gavin ; Coiff. P. Gremaud et Coiff. Vve A. Margot, Bulle.

On cherche

une brave et honnête sommelière. S'adresser à Haasensteln et Vogler, Bulle.

